



communauté
de l'auxerrois

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2025-059

OBJET : Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU d'Escolives-Sainte-Camille

SEANCE DU 17 AVRIL 2025

Le conseil de la Communauté de l'auxerrois, convoqué le 11 avril 2025, s'est réuni le 17 avril 2025 à 09 h 00 à la salle du Pôle Rive Droite - 16-18 avenue de la Résistance à Auxerre, sous la présidence du Président, Crescent MARAULT.

Nombre de membres

En exercice : 64

Présents : 52

Votants : 59 dont 7 pouvoirs

Etaient présents : Crescent MARAULT, Stéphane ANTUNES, Céline BÄHR, Jean-Philippe BAILLY, Pascal BARBERET, Patrick BARBOTIN, Marie-Ange BAULU, Véronique BESNARD, Christophe BONNEFOND, Nordine BOUCHROU, Christian BOULEY, Auria BOUROUBA, Jean-Luc BRETAGNE, Mani CAMBEFORT, Dominique CHAMBENOIT, Anna CONTANT, Daniel CRENE, Carole CRESSON GIRAUD, Patrick CROS, Mathieu DEBAIN, Gérard DELILLE, Sébastien DOLOZILEK, Michel DUCROUX, Hicham EL MEHDI, Olivier FELIX, Pierre FERRIER, Sophie FEVRE, Margaux GRANDRUE, Arminda GUIBLAIN, Pascal HENRIAT, Francis HEURLEY, Isabelle JOAQUINA, Emilie LAFORGE, Jean-Luc LIVERNEAUX, Florence LOURY, Odile MALTOFF, Bruno MARMAGNE, Lionel MION, Emmanuelle MIREDDIN, Maryse NAUDIN, Maud NAVARRE, Patrick PICARD, Guido ROMANO, Denis ROYCOURT, Maryline SAINT ANTONIN, Magloire SIOPATHIS, Dominique TORCOL, Vincent VALLÉ, Philippe VANTHEEMSCHE, Yves VECTEN, Patricia VOYE, Farah ZIANI

Absents représentés par leur suppléant : Frédéric PETIT par Pierre FERRIER.

Pouvoirs : Nicolas BRIOLLAND pouvoir à Stéphane ANTUNES, Chrystelle EDOUARD pouvoir à Michel DUCROUX, Julien JOUVET pouvoir à Véronique BESNARD, Souleymane KONÉ pouvoir à Vincent VALLÉ, Laurent PONROY pouvoir à Carole CRESSON GIRAUD, Sylvie PREAU pouvoir à Emilie LAFORGE, Michaël TATON pouvoir à Pascal BARBERET

Absents non représentés : Michel BOUBOULEIX, Raymonde DELAGE, Mostafa OUZMERKOU, Philippe RADET, Bernard Riant

Secrétaire de séance : Pascal BARBERET



communauté
de l'auxerrois

Rapporteur : Christophe BONNEFOND

Le conseil municipal de la commune d'Escolives-Sainte-Camille a approuvé son PLU par délibération en date du 20 février 2014.

Le document a ensuite fait l'objet d'une mise à jour par arrêté du président de la Communauté d'Agglomération en date du 12 mars 2018. Par délibération du 05 avril 2018, le conseil communautaire de l'Agglomération de l'Auxerrois a approuvé une modification simplifiée du PLU d'Escolives-Sainte-Camille.

Par arrêté n° 2024-DSAT-090 en date du 30 octobre 2024 le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois a prescrit la Modification n°2 du PLU d'Escolives-Sainte-Camille.

Par délibération n° 2025-021 du 24 février 2025, le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois a prescrit la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée du PLU de la commune d'Escolives-Sainte-Camille. Cette mise à disposition du public s'est déroulée du 20 février au 20 mars 2025.

- Au vu des avis émis par les Personnes Publiques Associées et à l'issue de la mise à disposition du public après examen des remarques formulées,
- Au vu du dossier de Plan Local d'Urbanisme proposé pour approbation, annexé à la présente délibération,

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- D'approuver la Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'Escolives-Sainte-Camille telle qu'annexée à la présente délibération ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes et documents aux fins d'exécution de la présente délibération.

Vote du conseil communautaire :

- voix pour	: 59
- voix contre	: 0
- abstentions	: 0
- n'a pas pris part au vote	: 0
- absents lors du vote	: 5 Michel BOUBOULEIX, Raymonde DELAGE, Mostafa OUZMERKOU, Philippe RADET, Bernard Riant.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Crescent MARAULT

Affiché le : 23.04.25



communauté
de l'auxerrois

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

S²LOW

ID : 089-200067114-20250415-DEL2025_059-DE